

Image not found or type unknown



Ma fille est en danger, je vais la recuperer ayant le droit de ga

Par **lulodu78**, le **09/11/2008** à **14:18**

j'ai la garde de ma fille je suis partie de la region elle est restee avec mon ex conjoint il etait convenu que des que j'etais installee qu'elle revienne aupres de moi ,il s'avere qu'il demande le droit de garde pour une pension alimentaire , ma fille m'a lancé un sos , j'ai trouver sur un site internet des photos d'elle elle n' que 15 ans elle veut revenir aupres de moi . puis je alle de suite la recuperer ayant le droit de garde , faut il que je fasse une main-courante aupres des forces de l'ordre .que faut il que je fasse?